

**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE·S**  
soumise à la LPrNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

**Dossier No 1224/102/2024**

***A remplir par le responsable communal***

Requête reçue le : 04.09.2024      Responsable communal : M. Christophe Paroz  
Visite sur place : 05.09.2024      Arbre(s) dangereux :       OUI       NON  
En présence de :

***A remplir par le requérant de l'abattage***

A. Intervenants :	Raison sociale ou adresse
Propriétaire	Commune de Montreux 1820 Montreux
Demandeur	Commune de Montreux Service des espaces publics

***A remplir par le requérant de l'abattage***

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre	
Adresse	Rue du lac 57b – 1815 Clarens
Parcelle No	1224

***A remplir par le requérant de l'abattage***

**C. Motif(s) de la demande**

**Motifs invoqués par le requérant :** L'arbre est mort

***A remplir par le responsable communal***

**D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre**

No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) – diamètre/circonférence à 100 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	Pinus	Pin	40 / 127	

<b>E. Motifs admis selon la LPrPNP</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés <input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole <input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe) <input type="checkbox"/> Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : Le pin est sec sur pied, sans espoir de reprise, dangereux.
<b>F. Préavis du service des espaces publics</b>
<input checked="" type="checkbox"/> favorable à l'abattage <input type="checkbox"/> défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal) <input type="checkbox"/> la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
<b>G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité</b>
<input checked="" type="checkbox"/> L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent) <input checked="" type="checkbox"/> Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue) <input type="checkbox"/> Refuser l'abattage pour les motifs suivants : <input type="checkbox"/> Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage <input type="checkbox"/> Autres recommandation d'entretien :
<b>H. Compensation prévue</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle plantation : 1 arbre majeur d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation <input type="checkbox"/> Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique C. Caractéristique de l'arbre)
<b>I. Affichage au pilier public</b>
Date d'affichage au pilier public : du 10.09.2024 au 09.10.2024
<b>J. Remarque(s) éventuelle(s)</b>

Le collaborateur technique : Christophe Paroz

Date : 06.09.2024

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 06.09.2024

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 10.09.2024

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



**Parcelle 1224, Rue du lac 57b**

Echelle : 1:250  
Coordonnées : 2'557'354 / 1'143'533  
Date d'impression : 05.09.2024

Parcelle No 1224, Rue du Lac 57b



No 1